

En 1860, Monsieur Ferdinand Coste, alors propriétaire de l'ancien fief de Corberon (aujourd'hui maison Latour), résolut de faire construire un grand bâtiment destiné à renfermer une cuverie et des pressoirs dans le jardin de cette demeure (à l'angle de la rue du Parc et de la Grande Rue). Ce jardin était surélevé d'environ 1,30 mètre sur le sol de la rue. En déblayant ce terrain, on mit à jour une construction souterraine de 9 mètres de long sur 8,20 mètres de large. Cette pièce dont la destination reste inconnue, était bâtie avec plus de solidité que n'en pouvait demander une cave et d'autre part, elle ne paraissait pas assez vaste pour constituer une église souterraine. Quand les terrains furent enlevés, on distingua un escalier qui s'ouvrait sur la Grande Rue, puis deux colonnes aux angles ouest et nord et enfin au centre, plusieurs pierres de taille qui semblaient destinées à supporter un pilier central au sommet duquel partaient des arceaux allant rejoindre les colonnes d'angle. Les tailles étaient bien faites.

Le tout fut recueilli par les soins de Monsieur Alphonse Marey Monge et appliqué sur les murs de la partie sud de l'église. Ces colonnes, les chapiteaux, les socles étaient visibles à la fin du siècle dernier. Il ne reste aujourd'hui qu'une colonne, le reste ayant disparu au cours du transfert du cimetière qui entourait l'église.



Partie de bas-relief  
(Archives Charlot).

## L'ARRIVEE DES BURGONDES

Sur le littoral de la mer Baltique, entre l'Oder et la Vistule, vivait, au second siècle de notre ère, un peuple barbare, le peuple des Burgondes. Il appartenait au groupe Vandale de la nation Germanique.

En partie massacré par une peuplade voisine, les Gépides, les survivants se retirèrent vers l'ouest et en accord avec les Romains auxquels ils avaient promis de servir de défenseurs, ils s'installèrent sur la rive droite du Rhin puis passèrent plus tard sur la rive gauche. Ils formaient une nation de 300 000 individus environ. Leurs relations avec les Romains étaient bonnes.

Cet état de chose dura jusqu'en 437, date de l'arrivée des Huns. Fidèles à la parole donnée, ils voulurent les empêcher de pénétrer dans l'empire et furent de nouveau massacrés.

Ainsi réduits, ils s'installèrent dans les Alpes avec l'accord des Romains, puis le patrice Ricimer les introduisit dans le pays des Eduens en 467, avec le droit de s'approprier les deux tiers des terres et le tiers des hommes esclaves. En retour, les Burgondes promirent d'aider Rome contre les autres barbares.

Les familles Bourgogne seraient les descendants des Burgondes, de même, pendant longtemps, les nobles étaient appelés Burgondes.

L'entente ainsi établie porta d'excellents fruits. La Bourgogne comme elle s'appela bientôt fut l'un des royaumes les plus prospères du Ve siècle. Le roi le plus connu de cette époque fut Gondebaud, auteur de la loi Gombette. Elle témoigne de l'intelligence politique de son auteur.

Concernant notre région, elle protégeait les paysans, propriétaires libres habitant la Côte, en punissant ceux qui ne respectaient pas "*le champ du voisin*". Nous apprenons aussi (titre XXVII) que les champs, comme les prés, étaient clôturés ; que celui qui entrait dans une vigne pour voler paierait une forte amende. Enfin, une prescription imprimera durablement son caractère au pays des Bourguignons : ceux-ci sont tenus d'offrir l'hospitalité aux voyageurs de passage.

Cette période de calme dura jusqu'en 534, date à laquelle les fils de Clovis, roi des Francs, envahirent la Bourgogne et prirent Autun. A